

Charte de croisière avec Muriel

1. Esprit de la croisière

Cette navigation est une croisière entre amis. Il n'existe aucune relation commerciale entre le skipper et les personnes embarquées. Nous voyageons ensemble dans un esprit convivial et collaboratif. Tout membre de l'équipage s'engage à informer le skipper de tout problème de santé, malaise ou inquiétude, afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tous à bord.

2. Responsabilité

Chaque participant est responsable de ses actes, de son comportement et de ses choix, à bord comme à terre. Le skipper veille à la sécurité générale, mais ne peut être tenu responsable des conséquences des décisions individuelles. L'équipier reconnaît naviguer sous sa responsabilité personnelle et renonce à tout recours contre le skipper en cas d'accident corporel, maladie, évacuation médicale ou décès. Il lui appartient de souscrire toute assurance individuelle complémentaire (rapatriement, santé, invalidité). Chaque équipier s'engage à utiliser le matériel du bord avec soin et dans le respect des consignes données. En cas de dommage causé par une négligence caractérisée ou le non-respect d'une consigne explicite, l'équipier concerné pourra être tenu de participer aux frais de remise en état. Les dommages ou perte résultant des aléas normaux de la navigation restent à la charge du bateau (caisse de bord).

3. Autorité du skipper & sécurité

Le skipper est responsable du bateau, de la navigation et de la sécurité de tous. Dans l'intérêt de la sécurité et du bon déroulement de la vie à bord, chacun s'engage à respecter les consignes données par le skipper. Les équipiers participent activement au maintien de l'ordre et de la sécurité à bord. La sécurité prime sur tout le reste, sans exception.

4. Vie à bord & respect

Le respect des autres équipiers est essentiel. Tout comportement ou propos raciste, sexiste, discriminant ou agressif entraînera une exclusion du bord, sans discussion possible. La bonne entente et la bienveillance sont indispensables à la vie à bord.

Alcool: La consommation d'alcool est tolérée à bord dans la mesure du raisonnable. Toute consommation d'alcool est strictement interdite avant et pendant un quart de nuit.

Drogues: La tolérance est zéro à bord concernant toute substance illicite. Outre les risques pour la sécurité, la présence de drogues à bord peut entraîner de graves conséquences douanières et juridiques dans tous les pays traversés.

Tabac: Le tabac est toléré à bord, uniquement à l'arrière du cockpit. Les fumeurs sont priés d'apporter leur propre cendrier de poche et de ne rien jeter par-dessus bord.

5. Participation à la vie du bateau

Le skipper transmet ses connaissances avec plaisir, et chacun s'engage à participer activement à la navigation et à la vie quotidienne du bateau (rangements, vaisselle, repas, etc.).

6. Caisse de bord et frais

Les invités participent à la caisse de bord, qui comprend:

- Les vivres
- Les frais de port
- Le carburant

Le voilier étant détenu en copropriété, son entretien, son équipement et les différentes dépenses liées à sa conservation sont financés par les copropriétaires et les personnes qui naviguent à bord. Une participation de **30 € par personne et par jour de navigation** est demandée afin de contribuer à ces frais généraux du voilier. Cette participation est appliquée à tous les occupants, y compris au skipper et sa famille. Les enfants bénéficient d'un demi-tarif.

7. Avant l'embarquement

Chaque équipier doit être en possession d'une pièce d'identité valide (passeport ou carte d'identité), dont la validité doit couvrir au minimum six mois après la date de fin prévue du voyage. Une photocopie de ce document sera remise au skipper avant le départ.

Matériel personnel

Chaque équipier est responsable de son équipement personnel. Il est attendu à bord avec au minimum: des chaussures de pont (semelles non marquantes et propre), un ciré, ainsi que des vêtements adaptés à la protection solaire et au froid.

Bagages

Seuls les sacs souples sont acceptés à bord. Les valises rigides ne peuvent pas être embarquées, faute de place de rangement adaptée. Merci d'en tenir compte lors de la préparation de vos affaires.

Santé et préparation médicale

En embarquant, chaque participant atteste:

- Être en bonne santé physique et mentale pour participer à la croisière.
- Avoir pris les mesures médicales nécessaires avant le départ, telles que:
 - Consultation chez un médecin généraliste pour un check-up complet dans l'année
 - Auscultation et bilan sanguin si nécessaire (diabète, anémie, tests métaboliques...)
 - Consultation chez le dentiste
 - Mise à jour des vaccins
- Connaissance de ses antécédents médicaux et symptômes éventuels
- Chaque participant est responsable de ses médicaments personnels et doit les emporter avec lui.

En embarquant, chaque participant reconnaît avoir pris connaissance de cette charte et s'engage à la respecter, dans un esprit de partage, de respect et de plaisir de naviguer ensemble.

Prénom et nom de l'équipier : _____

Date :

Signature :